

Fiche de Données de Sécurité
Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Nom du produit: **929 91 2,5L**
Code du produit : **SC29-0091 2002**
Date d'impression : 25.10.2011
Révisée le : 07.10.2011

Page 1 / 18
N° de version 15
FR FR 0000000003
1

01 Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise

Identificateur de produit

929 91 2,5L
SC29-0091 2002
54646274

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Peintures carrosserie

Article client n°

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

BASF Coatings GmbH
Postfach 6123
48136 Muenster
Deutschland

adresse E-Mail

Product-Safety-Coatings@basf.com

numéro de téléphone d'urgence

+49/2501/143227

Service d'information à contacter

+49/2501/143688

N° de tél. d'urgence ORFILA

33 1 45 42 59 59

02 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Conformément à la Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

- Inflammable.
- Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
- Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Éléments d'étiquetage

According to Directive 67/548/EEC respectively 1999/45/EC (Annex V, Section A and B)

Symboles de danger : **Xn**

Classe de danger :

Nocif

Contient :

Fiche de Données de Sécurité
Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Nom du produit: **929 91 2,5L**
Code du produit : **SC29-0091 2002**
Date d'impression : 25.10.2011
Révisée le : 07.10.2011

Page 2 / 18
N° de version 15
FR FR 0000000003
2

polymère HDI

Indications relatives aux dangers

R10

Inflammable.

R20/21/22

Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R43

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R66

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Etiquetage industriel

S23

Ne pas respirer les vapeurs / aérosols / brouillards de pistolage.

S36/37

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

S38

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Contient des isocyanates. Observer les instructions données par le fabricant - se référer à la fiche de données de sécurité.

Autres dangers

Le produit peut sensibiliser la peau et les voies respiratoires. Cet effet est susceptible de s'aggraver en cas de contacts fréquents et prolongés.

03 Composition / informations sur les composants

Substances

non applicable

Mélanges

Caractérisation chimique

polyisocyanate, solvant organique

Composants dangereux

conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

N° CAS	N° EINECS	N° REACH	N° INDEX
% (poids)			
Mention de Danger			

Fiche de Données de Sécurité
Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Nom du produit: **929 91 2,5L**
Code du produit : **SC29-0091 2002**
Date d'impression : 25.10.2011
Révisée le : 07.10.2011

Page 4 / 18
N° de version 15
FR FR 0000000003
4

dilaurate d'étain dibutyle

77-58-7 201-039-8

0,1 - < 0,2

H302 H315 H372 H400 H410 H360F H360D H341

- Toxicité Aiguë par voie orale Catégorie 4
- Corrosion/Irritation cutanée Catégorie 2
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles # exposition répétée Catégorie 1
- toxicité aquatique aiguë Catégorie 1
- Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 1
- Toxique pour la reproduction Fertilité Catégorie 1B
- Toxique pour la reproduction foetus Catégorie 1B
- Mutagénéicité des cellules germinales Catégorie 2

acide benzoïque

65-85-0 200-618-2

1,0 - < 2,0

H319

- Lésions oculaires graves / irritation oculaire Catégorie 2A

polymère HDI

28182-81-2 500-060-2

30,0 - < 50,0

H317

- sensibilisation de la peau Catégorie 1

Composants dangereux
conformément à la directive 1999/45/CE

N° CAS % (poids)	N° EINECS Symbole	N° REACH Phrases R	N° INDEX
xylyène (mélange d'isomères) 1330-20-7 7,0 - < 10,0	215-535-7 Xn	10-20/21-38	601-022-00-9
éthylbenzène 100-41-4 1,0 - < 2,0	202-849-4 F,Xn	11-20	601-023-00-4
méthylisobutylcétone 108-10-1 10,0 - < 12,5	203-550-1 F,Xn	11-20-36/37-66	606-004-00-4
acétate de n-butyle 123-86-4 20,0 - < 25,0	204-658-1 -	10-66-67	607-025-00-1
acétate d'isobutyle 110-19-0 10,0 - < 12,5	203-745-1 F	11-66	607-026-00-7

Fiche de Données de Sécurité
Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Nom du produit: **929 91 2,5L**
Code du produit : **SC29-0091 2002**
Date d'impression : 25.10.2011
Révisée le : 07.10.2011

Page 6 / 18
N° de version 15
FR FR 0000000003
6

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de données disponibles.

05 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés
Mousse résistant aux alcools, CO2, poudres, eau pulvérisée.
Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité
Eau en jet

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques sérieux pour la santé.

Conseils aux pompiers

Équipement particulier de protection
Porter un appareil respiratoire autonome pour pénétrer dans les locaux enfumés.

Indications complémentaires
Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.

06 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éliminer les sources d'ignition et bien ventiler les locaux. Ne pas respirer les vapeurs.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si le

Fiche de Données de Sécurité
Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Nom du produit: **929 91 2,5L**
Code du produit : **SC29-0091 2002**
Date d'impression : 25.10.2011
Révisée le : 07.10.2011

Page 7 / 18
N° de version 15
FR FR 0000000003
7

produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Les placer dans des fûts adéquats. Les surfaces contaminées doivent rapidement être nettoyées. Un décontaminant inflammable possible peut être:

éthanol ou isopropanol 50 % volumique; eau 45 % volumique;
solution ammoniacale de densité=0,88 5 % volumique

Autre possibilité d'un décontaminant non inflammable:

carbonate de sodium 5 % volumique; eau 95 % volumique

Les résidus doivent être recueillis avec le même matériau et laissés reposer quelques jours jusqu'à disparition de toute réaction. Refermer ensuite les fûts et éliminer selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Référence à d'autres sections

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent en section 8 et 13.

07 Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre lors de la manipulation

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites au poste de travail.

Éviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs et aérosols de pistilage.

Éviter l'inhalation des poussières de ponçage.

Il est interdit de fumer, de manger et de boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Observer les mesures de protection individuelle décrites au paragraphe 8.

Garder les emballages éloignés des sources de chaleur, des étincelles, des flammes nues. Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.

Le produit peut se charger électrostatiquement : mettre toujours à la terre lors des transvasements. Il est conseillé aux ouvriers de porter des chaussures et des vêtements antistatiques.

Fiche de Données de Sécurité
Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Nom du produit: **929 91 2,5L**
Code du produit : **SC29-0091 2002**
Date d'impression : 25.10.2011
Révisée le : 07.10.2011

Page 8 / 18
N° de version 15
FR FR 0000000003
8

Lorsque le personnel doit opérer en cabine, que ce soit pour pistoler ou non, la ventilation risque d'être insuffisante pour maîtriser dans tous les cas les particules et les vapeurs de solvants. Il est alors conseillé que le personnel porte des masques avec apport d'air comprimé durant les opérations de pistolage, et ce jusqu'à ce que la concentration en particules et en vapeurs de solvants soit tombée en dessous des limites d'exposition.

Faire attention lors de l'ouverture d'emballages déjà entamés : risque de surpression.

Protection contre l'incendie et les explosions

Les vapeurs de solvant sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air.

Conserver l'emballage bien fermé et à l'abri de l'humidité dans un endroit frais et bien ventilé.

Éviter tout échauffement au-dessus de 50°C. Assurer une ventilation suffisante et, le cas échéant, assurer une aspiration spécifique du poste de travail. L'application par pulvérisation nécessite une aspiration.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les locaux et les emballages

Les équipements électriques doivent être protégés contre les explosions conformément aux normes en vigueur. Les sols doivent être conducteurs et imperméables aux matières stockées.

Garder les emballages solidement fermés. Ne pas les vider par pression : ces récipients ne sont pas adaptés à cet usage. Fermer avec soin les récipients ouverts et les stocker verticalement pour éviter tout écoulement. Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.

Incompatibilité de stockage

Tenir à l'écart des matières fortement acides ou alcalines ainsi que des agents oxydants, des amines, des alcools et de l'eau.

Autres indications concernant les conditions de stockage

Toujours conserver dans des récipients correspondant à l'emballage d'origine. Respecter les informations portées sur l'étiquette. Stocker dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'abri de la chaleur et de l'ensoleillement direct. Tenir éloigné des sources d'ignition.

Fiche de Données de Sécurité
Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Nom du produit: **929 91 2,5L**
Code du produit : **SC29-0091 2002**
Date d'impression : 25.10.2011
Révisée le : 07.10.2011

Page 9 / 18
N° de version 15
FR FR 00000000003
9

Température de stockage : 5 - 35 °C

Prendre les mesures nécessaires pour maintenir à un niveau minimum la pénétration d'humidité ou d'eau dans le récipient. La présence d'eau entraîne la formation de CO2 et une augmentation de la pression dans les récipients fermés.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Des informations détaillées sont données dans les fiches techniques.

08 Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Les personnes qui ont des antécédents d'asthme, d'allergies, des difficultés respiratoires chroniques ou périodiques ne doivent en aucun cas mettre en oeuvre ce type de produits.
Contrôler régulièrement la fonction pulmonaire des personnes manipulant ce produit.

Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

N° CAS	Valeurs limites	
	ml/m3 (ppm)	mg/m3
éthylbenzène		
100-41-4 VME	20	88,4
méthylisobutylcétone		
108-10-1 VLE	50	208
VME	20	83
acétate d'isobutyle		
110-19-0 VLE	200	940
VME	150	710
acétate de n-butyle		
123-86-4 VLE	200	940
VME	150	710
xylène (mélange d'isomères)		
1330-20-7 VLE	100	442
VME	50	221
polymère HDI		
28182-81-2 VLE	-	1

Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Assurer une bonne ventilation. Ceci peut être obtenu par une aspiration locale ou par une ventilation générale des locaux. Lors de l'application au pistolet, même lorsqu'une bonne ventilation

Fiche de Données de Sécurité
Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Nom du produit: **929 91 2,5L**
Code du produit : **SC29-0091 2002**
Date d'impression : 25.10.2011
Révisée le : 07.10.2011

Page 10 / 18
N° de version 15
FR FR 0000000003
10

est assurée, utiliser une protection respiratoire.

Dans un environnement frais et sec, le film de peinture peut, jusqu'à 30 heures après l'application, contenir de l'isocyanate n'ayant pas réagi.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Lorsque les utilisateurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux valeurs limites au poste de travail, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

Le ponçage à sec, le découpage et/ou le soudage autogène du film durci peuvent entraîner un dégagement de poussières et/ou de fumées dangereuses. Si possible, effectuer tout ponçage à l'eau. Si l'exposition aux poussières et fumées ne peut être évitée malgré la mise en place d'une aspiration locale, porter une protection respiratoire appropriée.

protection respiratoire appropriée : p.e. masque complet avec filtre combiné AB2P3

Protection des mains

Porter des gants de protection.

Exemple de gant approprié : gant de protection contre les substances chimiques, testé selon la norme européenne EN 374, de matériau : p.e. gants caoutchouc butyle

Épaisseur du matériau: = 0,5 mm

Pour les indications sur le temps de passage, s'adresser aux fabricants de gants.

Les indications reposent sur des informations fournies par les fabricants de gants ou les producteurs de matières premières, ou sur des données tirées de la littérature sur les constituants chimiques du produit.

Toujours vérifier l'adéquation du gant à son utilisation au poste de travail (exemples : résistance mécanique; compatibilité avec le produit, propriétés antistatiques).

Suivre les instructions et les informations du fabricant des gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au changement des gants.

Changer les gants dès qu'ils présentent des détériorations ou les premiers signes d'usure. Il est conseillé d'appliquer une protection cutanée préventive (crème protectrice).

Fiche de Données de Sécurité
Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Nom du produit: **929 91 2,5L**
Code du produit : **SC29-0091 2002**
Date d'impression : 25.10.2011
Révisée le : 07.10.2011

Page 11 / 18
N° de version 15
FR FR 0000000003
11

Protection des yeux

Requise s'il y a risque de contact avec les yeux.

Protection corporelle

Porter des vêtements antistatiques et ignifuges en fibres naturelles et/ou fibres synthétiques calorifuges.

Porter des vêtements de protection. Vêtements de protection requis : sur-vêtement jetable

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Voir paragraphes 7 et 12.

09 Propriétés physiques et chimiques

Aspect : liquide
Couleur : incolore
Odeur : spécifique
pH : NA
Changement d'état physique
Température d'ébullition /
Intervalle de distillation : 135 - 195 °C
Point de fusion /
Intervalle de fusion : DND
Point d'éclair : >+23 °C ISO 3679
Température d'auto-inflammation: > 200 °C
solvants
Limite inférieure d'explosion : > 35 g/m3
Limite supérieure d'explosion : DND
Pression de vapeur : 6,0 hPa à 20°C
Densité : 0,970 g/cm3 à 20°C
Solubilité : non miscible à l'eau
Viscosité : <030/3 s à 20°C ISO 2431

10 Stabilité et réactivité

Réactivité

Fiche de Données de Sécurité

Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Nom du produit: **929 91 2,5L**
Code du produit : **SC29-0091 2002**
Date d'impression : 25.10.2011
Révisée le : 07.10.2011

Page 12 / 18
N° de version 15
FR FR 0000000003
12

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage décrites au paragraphe 7.

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Conditions à éviter

Matières incompatibles

Tenir à l'écart des matières fortement acides et alcalines, des oxydants, des amines, des alcools et de l'eau. Les amines et les alcools provoquent des réactions exothermiques incontrôlées. Le produit réagit lentement avec l'eau en dégageant du dioxyde de carbone. Dans les récipients fermés, cela entraîne une augmentation de la pression, qui peut déformer, gonfler et, dans des cas extrêmes, faire éclater le récipient.

Produits de décomposition dangereux

Des températures élevées peuvent entraîner la formation de produits de décomposition dangereux tels que fumée, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azote, acide cyanhydrique, isocyanates monomères.

11 Informations toxicologiques

Le produit n'a pas été contrôlé en tant que tel mais a été classé suivant la méthode conventionnelle (méthode de calcul de la Directive Substances Dangereuses 1999/45/CE).
Autres informations, voir paragraphes 3 et 15.

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparation au-delà des valeurs limites au poste de travail indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, dommages causés aux reins, au foie et au système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autre sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et dans les cas extrêmes, perte de conscience.

L'inhalation répétée ou continue de concentrations de solvants supérieures à la valeur limite au poste de travail peut entraîner

Fiche de Données de Sécurité
Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Nom du produit: **929 91 2,5L**
Code du produit : **SC29-0091 2002**
Date d'impression : 25.10.2011
Révisée le : 07.10.2011

Page 13 / 18
N° de version 15
FR FR 0000000003
13

l'apparition de troubles durables du système nerveux central, tels qu'encéphalopathie toxique chronique, ainsi que modifications du comportement et troubles de la mémoire.

Les solvants peuvent, par pénétration percutanée, causer certains des effets mentionnés plus haut. Un contact prolongé ou répété avec le produit nuit au renouvellement naturel du film hydrolipidique de la peau et peut entraîner une dermatite de contact non allergique et/ou une pénétration percutanée.

Des projections dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Sur la base des propriétés des isocyanates et des données toxicologiques relatives aux préparations similaires, ce produit peut causer une irritation et/ou une sensibilisation aiguë des voies respiratoires conduisant à des difficultés de respiration, essoufflements et douleurs asthmatiques. En cas de sensibilisation, des concentrations même inférieures à la valeur limite au poste de travail indiquées peuvent entraîner des symptômes asthmatiques. Une inhalation répétée peut conduire à des maladies chroniques des voies respiratoires.

12 Informations écologiques

Cas général

Aucun résultat de test n'est disponible pour ce produit.

La préparation a été examinée selon la méthode conventionnelle de la directive 1999/45/CE Préparations Dangereuses et n'est pas classée dangereuse pour l'environnement, mais contient une(des) substance(s) dangereuse(s) pour l'environnement. Voir paragraphes 3 pour plus de détails.

Ne pas répandre de produit dans les cours d'eau ou dans les canalisations.

Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité des composants dangereux pour l'environnement cités au paragraphe 3:

N° CAS	Méthode de test	Biodégradabilité en %
dilaurate d'étain dibutyle		
77-58-7	OECD 301 B	20

13 Indications relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Fiche de Données de Sécurité
Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Nom du produit: **929 91 2,5L**
Code du produit : **SC29-0091 2002**
Date d'impression : 25.10.2011
Révisée le : 07.10.2011

Page 14 / 18
N° de version 15
FR FR 0000000003
14

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

Produits usages

Recommandations

Se conformer aux réglementations communautaires, nationales et locales concernant l'élimination des déchets industriels. Faire transporter et détruire les déchets par l'exploitant d'une installation agréée. En cas de valorisation thermique, ne pas incinérer d'emballages fermés et n'incinérer que dans une installation agréée pour la catégorie de produits à détruire.

Catalogue européen des déchets

Décision 2000/532/CE de la Commission du 3 mai 2000 :

08 01 11*

Déchets provenant de la fabrication, formulation, distribution et utilisation (FFDU) et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Les déchets figurant sur la liste et marqués d'un astérisque (*) sont des déchets dangereux au sens de la directive 91/689/CEE relative aux déchets dangereux.

Emballage non nettoyé

Recommandations

Les emballages vidés de manière conforme aux réglementations doivent être soumis au recyclage des ferrailles ou au reconditionnement. Les emballages qui n'auraient pas été vidés de manière conforme aux réglementations doivent être éliminés selon la directive 91/689/CEE. Faire transporter et valoriser ces déchets d'emballage par l'exploitant d'une installation agréée. Stocker et mettre à disposition les déchets d'emballage dans des conditions propres à favoriser leur valorisation ultérieure : ne pas mélanger les déchets qui ne peuvent être valorisés selon les mêmes procédés. Valorisation : reconditionnement, recyclage ou valorisation thermique.

Il faut neutraliser les restes de produit subsistant dans les emballages vides conformément aux indications du paragraphe 6.

14 Informations relatives au transport

Transport terrestre

UN 1263, MATIERES APPARENTEES AUX PEINTURES, 3, III, (D/E),
ADR/RID

Fiche de Données de Sécurité
Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Nom du produit: **929 91 2,5L**
Code du produit : **SC29-0091 2002**
Date d'impression : 25.10.2011
Révisée le : 07.10.2011

Page 15 / 18
N° de version 15
FR FR 00000000003
15

Disposition spéciale 640 E
Numéro d'identification du danger 30

Transport maritime

UN 1263, PAINT RELATED MATERIAL, 3, III
N° EMS: F-E, S-E

Transport aérien

UN 1263, PAINT RELATED MATERIAL, 3, III

Autres informations

15 Informations réglementaires

Données relatives à la directive COV 1999/13/CE (du produit livré)

Solvants organiques volatils : 58 %
COV : 58 %
Substances CMR volatiles : 0,1 %
- dilaurate d'étain dibutyle
Substances halogénées volatiles étiquetées R40 :
Néant

Informations sur la Directive DecoPaint (2004/42/CE)

Sous-catégorie conformément à l'annexe IIB : Néant
Valeur limite pour la teneur max. en COV
conformément à l'annexe IIB : Néant

Réglementations nationales

Classe de danger - eau : 2 (VwVws du 01.08.2005) (Allemagne)

"TA-Luft 86" (Allemagne)
Pourcentage classe 1: < 1 %
Pourcentage classe 2: 10 %
Pourcentage classe 3: 50 %

Code de la Sécurité Sociale (Art. L 461-1 à L 461-7) (France)
Tableaux des maladies professionnelles n° :
4BIS, 62, 84

Code de la Sécurité Sociale (Art. D 461-1) (France)
Tableaux des maladies à caractère professionnel n° :
A601, A603, A606, A607

16 Autres informations

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Cette fiche de données de sécurité est conforme à l'annexe II du

Fiche de Données de Sécurité
Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Nom du produit: **929 91 2,5L**
Code du produit : **SC29-0091 2002**
Date d'impression : 25.10.2011
Révisée le : 07.10.2011

Page 16 / 18
N° de version 15
FR FR 0000000003
16

règlement (CE) n°. 1907/2006.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ne dégagent pas l'utilisateur de son obligation de procéder à une évaluation des risques conformément à la directive 98/24/CE.

Indications relatives aux dangers des composants mentionnés dans le paragraphe 3.

R10

Inflammable.

R11

Facilement inflammable.

R14

Réagit violemment au contact de l'eau.

R20

Nocif par inhalation.

R20/21

Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R22

Nocif en cas d'ingestion.

R36

Irritant pour les yeux.

R36/37

Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

R36/37/38

Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R38

Irritant pour la peau.

R42

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

R43

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R48/25

Toxique : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.

R50/53

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R60

Peut altérer la fertilité.

R61

Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

R66

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

R68

Possibilité d'effets irréversibles.

Fiche de Données de Sécurité
Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Nom du produit: **929 91 2,5L**
Code du produit : **SC29-0091 2002**
Date d'impression : 25.10.2011
Révisée le : 07.10.2011

Page 17 / 18
N° de version 15
FR FR 0000000003
17

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

H226

Liquide et vapeurs inflammables.

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H312

Nocif par contact cutané.

H315

Provoque une irritation cutanée.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H332

Nocif par inhalation.

H334

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335

Peut irriter les voies respiratoires.

H336

Peut provoquer somnolence et des vertiges.

H341

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H360D

Peut nuire au fœtus

H360F

Peut nuire à la fertilité

H372

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400

Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Xn Nocif
F Facilement inflammable
N Dangereux pour l'environnement
T Toxique
Xi Irritant

M3 Muta.Cat.3

R2 Repr.Cat.2

Pour les systèmes multi-composants, tenir compte des données de sécurité de tous les composants.

Explication des abréviations :

Fiche de Données de Sécurité
Fiches de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE

Nom du produit: **929 91 2,5L**
Code du produit : **SC29-0091 2002**
Date d'impression : 25.10.2011
Révisée le : 07.10.2011

Page 18 / 18
N° de version 15
FR FR 0000000003
18

DND données non disponibles
NA non applicable

VLE Valeurs limites d'exposition à court terme - France
VME Valeurs limites de moyenne d'exposition - France

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduites des données figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.